



Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec¹

Élise Ledoux, Pascale Prud'homme, Karine Tétreault et Hélène Desrosiers²

L'ELDEQ 1998-2015 en bref

Ce fascicule s'appuie sur les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) conduite par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de différents partenaires (voir au dos du fascicule). L'objectif principal de cette étude est de comprendre les trajectoires qui, pendant la petite enfance, conduisent au succès ou à l'échec lors du passage dans le système scolaire. Compte tenu de son caractère multidisciplinaire, l'ELDEQ permet de répondre à une multitude d'autres objectifs de recherche portant sur le développement des enfants et des jeunes.

La population visée par l'ELDEQ est composée des enfants (naissances simples) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait à ce moment-là dans certaines régions sociosanitaires (Nord-du-Québec, Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik) ou sur des réserves indiennes. Certains enfants ont également été exclus en raison de contraintes liées à la base de sondage ou de problèmes de santé majeurs. L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal comptait 2 120 enfants. Les enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge d'environ 5 mois à l'âge d'environ 8 ans, puis d'un suivi bisannuel jusqu'à l'âge de 12 ans alors qu'ils terminaient leurs études primaires. Trois collectes ont eu lieu, soit en 2011, 2013 et 2015 alors que la majorité des jeunes était en première, troisième et cinquième année du secondaire respectivement.

L'ELDEQ s'articule autour de plusieurs instruments de collecte servant à recueillir l'information sur l'enfant, la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), son conjoint ou sa conjointe, s'il y a lieu, et les parents biologiques ne vivant pas dans le ménage, le cas échéant. À chaque collecte, l'enfant cible est invité à participer à une ou plusieurs activités ou encore à répondre à un questionnaire qui permettent d'évaluer son développement. De la maternelle à la 1^{re} année du secondaire, les enseignantes ou enseignants ont également été sollicités afin de répondre à un questionnaire abordant différents aspects du développement et de l'adaptation scolaire de l'enfant.

Des renseignements additionnels sur la méthodologie d'enquête et la source des données sont consultables sur le site Web de l'ELDEQ, aussi connue sous le nom de « Je suis, Je serai », à l'adresse suivante : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca.



© iStockphoto.com/Dean Mitchell

Entre 1996 et 2012, chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, ce sont les 15-19 ans qui enregistrent la plus forte croissance du taux d'emploi³. Plus précisément, le taux d'emploi chez les étudiants de 15 à 19 ans est passé de 23,7 % en 1996 à 34,3 % en 2012 (Statistique Québec, 2014). Occuper un emploi pendant ses études semble un phénomène bien ancré et en croissance au Québec. Certains auteurs parlent d'une réelle mutation sociale qui amène à considérer le travail rémunéré pendant les études comme un mode de vie pour une majorité d'étudiants (Sales, Drolet et Bonneau, 2001).

Plusieurs phénomènes contribuent à expliquer la forte présence des étudiants sur le marché du travail au Québec. Mentionnons, entre autres, que rien n'empêche la combinaison travail et études puisque les jeunes de moins de 16 ans peuvent travailler en dehors des heures de classe ; pour ceux qui ont moins de 14 ans, un consentement parental écrit est nécessaire. De plus, les règles régissant l'enseignement postsecondaire permettent d'étudier à temps partiel, ce qui facilite cette combinaison (Moulin et Doray, 2007). Enfin, dans les années 1990, l'allongement des plages horaires des commerces a favorisé l'explosion du travail à temps partiel chez les étudiants (Charbonneau, 2007).

Bien que le travail rémunéré soit généralement perçu de manière positive par les étudiants (Roy, 2008 ; Gingras et Terrill, 2006), plusieurs travaux suggèrent que les jeunes qui cumulent études et travail rémunéré s'exposent à des conséquences délétères, particulièrement lorsqu'un trop grand nombre d'heures dans la semaine est consacré à l'activité rémunérée (Carskadon, Mancuso et Rosekind, 1989 ; Carskadon, 1990 ; Dumont, 2007 ; INSPQ, sous presse). Ces effets concernent,

d'une part, la réussite scolaire et éducative des étudiants et, d'autre part, certains comportements en matière de santé et de bien-être psychologique. Sur le plan de la santé et de la sécurité du travail (SST), même si les étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire semblent moins à risque de lésions professionnelles que les décrocheurs (Godin et autres, 2009), ils n'en sont pas exempts (Gervais, Massicotte et Champoux, 2006; Breslin, Koehoorn et Cole, 2008; Ledoux et autres, 2008; Laberge et autres, 2014). Dans une enquête réalisée auprès d'élèves âgés de 12 à 14 ans habitant en Ontario et occupant un emploi pendant l'année scolaire, 5,6% des garçons et 6,3% des filles rapportent s'être blessés au travail et avoir dû consulter un professionnel de la santé relativement à cette blessure (Breslin, Koehoorn et Cole, 2008). Notons que ces taux sont comparables à ceux observés chez les 15-19 ans (Breslin et Smith, 2005).

Les recherches sur le travail rémunéré des étudiants au Québec (Vigneault, 1993; Bourdon, 1994; Terrill et Ducharme, 1994) portent surtout sur les étudiants des niveaux collégial (cégep) et universitaire. Toutefois, l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS), conduite par l'Institut de la statistique du Québec auprès de 63 196 élèves du secondaire en 2010-2011, permet de constater l'importance du phénomène aussi chez les plus jeunes. Ainsi, près de 4 élèves sur 10 (43%) occupaient un emploi rémunéré (combiné ou non à un emploi non rémunéré) au moment de l'enquête et parmi ceux-ci, 14% y consacraient 16 heures ou plus par semaine (Pica et autres, 2012), un seuil qui a été associé à des comportements à risque en matière de santé (Paschall, Flewelling et Russell, 2004; Ramchand, Jalongo et Chilcoat, 2007). Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à travailler au moment de l'enquête (46% c. 40%). La proportion d'élèves occupant un emploi rémunéré pendant l'année scolaire varie en fonction du niveau scolaire (25% en 1^{er} secondaire; 31% en 3^e secondaire; 50% en 5^e secondaire). Malgré ces résultats, le rôle que tient le travail dans le développement des adolescents et l'impact sur leur santé font l'objet de peu de considérations chez les intervenants en santé publique et dans les milieux de la recherche (Pica et autres, 2012).

Au Québec, peu de données représentatives portant sur le travail des adolescents sont disponibles. La seule enquête qui documente les conditions de travail et d'emploi (*l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail*) sous-estime le phénomène en raison de la population visée. En effet, l'enquête vise tous les travailleurs québécois de 15 ans et plus qui occupent un emploi depuis au moins 8 semaines, à raison de 15 heures ou plus par semaine. Or, parmi les élèves du secondaire qui travaillent, 73% le font 10 heures ou moins par semaine (Pica et autres, 2012).

Ce fascicule dresse un premier portrait de l'emploi et de la SST chez les jeunes de 15 ans visés par l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) (voir l'encadré *L'ELDEQ 1998-2015 en bref*). De manière plus spécifique, il vise à :

- caractériser l'entrée sur le marché du travail des jeunes adolescents québécois et connaître les raisons invoquées par ceux-ci pour occuper ou non un emploi pendant l'année scolaire ;
- décrire le genre d'emploi occupé à l'âge de 15 ans, le nombre d'heures travaillées ainsi que les horaires de travail ;
- présenter les conditions d'exercice du travail des jeunes de cet âge ;
- dresser un bilan des blessures survenues au travail et des moyens de sensibilisation destinés aux jeunes de 15 ans en emploi quant aux risques liés au travail.

Sources des données et méthodes

Il est important de mentionner que l'ELDEQ est menée auprès d'une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998. Les jeunes arrivés au Québec après leur naissance ne font donc pas partie de la population visée⁴.

Les résultats présentés dans ce fascicule s'appuient principalement sur les données recueillies lors du volet 2013 de l'ELDEQ, alors que les jeunes étaient âgés d'environ 15 ans et que la majorité (79 %) était en troisième année du secondaire. Les données proviennent en grande partie du *Questionnaire en ligne au jeune* (QELJ) et plus précisément de la section portant sur le travail. Quelques résultats sont tirés du *Questionnaire informatisé à l'enfant* (QIE) du volet 2011 alors que les jeunes étaient âgés d'environ 13 ans. En 2011 tout comme en 2013, la collecte de données a eu lieu entre les mois de février et de juin.

Au volet 2011, lorsque les jeunes avaient 13 ans, quelques questions leur ont été posées en lien avec le travail. Aux fins du présent fascicule, les réponses aux questions suivantes ont été utilisées :

- Depuis septembre, as-tu travaillé pour un employeur tout en étant payé (par exemple, dans un magasin ou un restaurant) ?
- Depuis septembre, as-tu travaillé à des petits travaux pour gagner de l'argent (par exemple, garder des enfants ou tondre la pelouse d'un(e) voisin(e)) ?
- Depuis septembre, as-tu travaillé à la ferme de ta famille ou à l'entreprise de ta famille (avec ou sans paie) ?

Au volet 2013, des questions visant à recueillir de l'information sur l'emploi et la santé et la sécurité au travail ont été ajoutées.

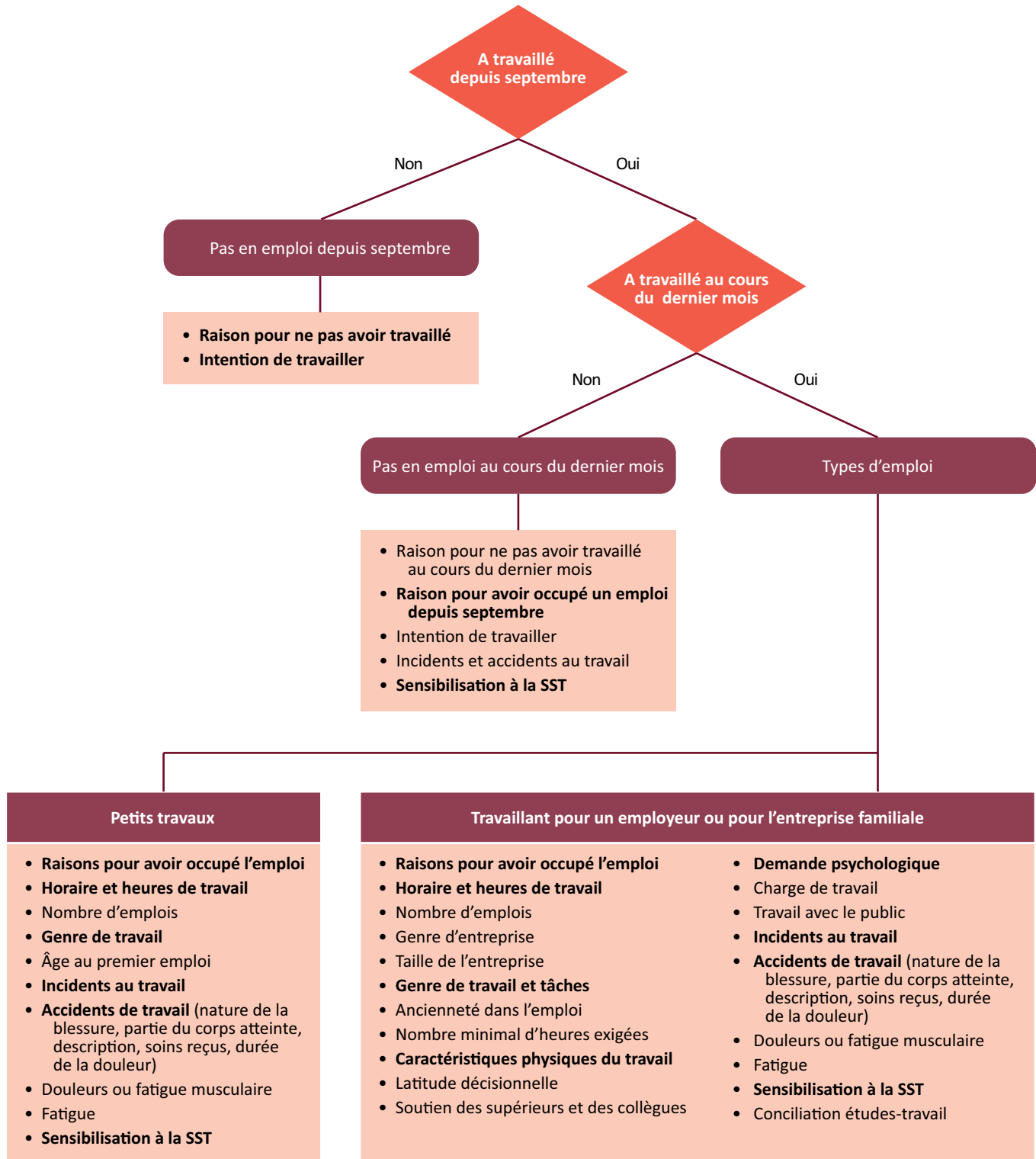
La figure 1 présente les aspects relatifs au travail des jeunes de 15 ans évalués dans l'ELDEQ. Les thèmes indiqués en caractères gras sont ceux qui ont été retenus aux fins du présent fascicule : il s'agit du fait d'avoir travaillé ou non durant l'année scolaire, de celui d'avoir travaillé ou non au cours du mois précédant l'enquête, du type d'emploi, des raisons invoquées par les jeunes pour occuper ou non un emploi durant l'année scolaire, de la motivation à travailler chez les jeunes sans emploi, des caractéristiques de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête (p. ex. genre de travail, nombre d'heures et horaire de travail), de l'exposition des jeunes travailleurs à différentes contraintes physiques, des incidents ou accidents du travail survenus dans le cadre de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête et des sources d'information concernant la santé et la sécurité au travail (SST).

Il est important de souligner que le jeune répond aux questions de la section portant sur le travail en fonction du type d'emploi qu'il occupe. Lorsque le jeune effectue seulement de petits travaux, il répond à des questions en lien avec cet emploi. Comme l'intérêt est de caractériser l'emploi actuel et formel, l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête pour un employeur ou l'entreprise familiale est priorisé. Dans l'éventualité où un jeune cumulerait plusieurs types d'emploi, il serait appelé à répondre aux questions en se référant à son emploi pour un employeur plutôt qu'aux petits travaux effectués, et ce, peu importe le nombre d'heures travaillées⁵.

Aux fins des analyses, des regroupements ont été effectués et des indices ont été calculés. C'est ainsi qu'en raison des petits effectifs, les jeunes travaillant pour l'entreprise familiale (avec ou sans paie) ont été regroupés avec ceux travaillant pour un employeur⁶. Par ailleurs, une variable sur le nombre d'heures travaillées par semaine a été construite et comporte trois catégories (moins de 5 heures, entre 5 et moins de 10 heures, 10 heures et plus) et en ce qui concerne le genre de travail (excluant les petits travaux), sept regroupements ont été formés : 1) Camelot, distribution de journaux ; 2) Travail de ferme ou dans le domaine de l'agriculture ; 3) Entraîneur/arbitre/animateur sportif ; 4) Métiers de la restauration (par ex. plongeur, cuisinier/aide-cuisinier et serveur) ; 5) Commis/vendeur – service à la clientèle (p. ex. emballer, caissier, pompiste, vendeur/conseiller/commis, réceptionniste) ; 6) Ouvrier/journalier/mécanicien ; 7) Autres⁷.

Les résultats présentés reposent en grande partie sur des analyses bivariées, c'est-à-dire différents croisements entre deux variables parmi celles se rapportant au travail ou des croisements selon le sexe avec l'une ou l'autre de ces variables. Toutes les données présentées ont été pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin de permettre la généralisation des résultats aux jeunes nés au Québec à la fin des années 1990. De plus, le plan de sondage complexe de l'enquête a été considéré dans le calcul de la précision des estimations et la production des tests statistiques (test du khi-deux, test de différence de proportions, test de différence de moyennes). À moins d'indication contraire, toutes les différences signalées dans le texte sont significatives à un seuil de 0,05.

Figure 1
Aspects du travail des jeunes évalués dans l'ELDEQ, Québec, 2013



Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

Résultats

Le fait d'occuper un emploi durant l'année scolaire à 13 ans et à 15 ans

Parmi les jeunes âgés d'environ 13 ans en 2011, près de 6 sur 10 (59 %) avaient occupé un emploi⁸ durant l'année scolaire (données non présentées). Environ 10 % de ceux-ci travaillaient pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, près de 60 % effectuaient des petits travaux, tandis qu'environ le quart cumulaient plusieurs types d'emploi. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir travaillé durant l'année scolaire que les garçons (64 % c. 53 %) et parmi les jeunes qui ont travaillé durant l'année scolaire, on compte une proportion plus élevée de jeunes ayant effectué de petits travaux chez les filles que chez les garçons (68 % c. 57 %). À l'inverse, une proportion plus élevée de garçons que de filles cumulaient plusieurs types d'emploi



© iStockphoto.com/NIDertander

(32 % c. 22 %) (données non présentées). Enfin, la proportion de jeunes ayant travaillé durant l'année scolaire pour un employeur ou pour l'entreprise familiale ne diffère pas significativement selon le sexe.

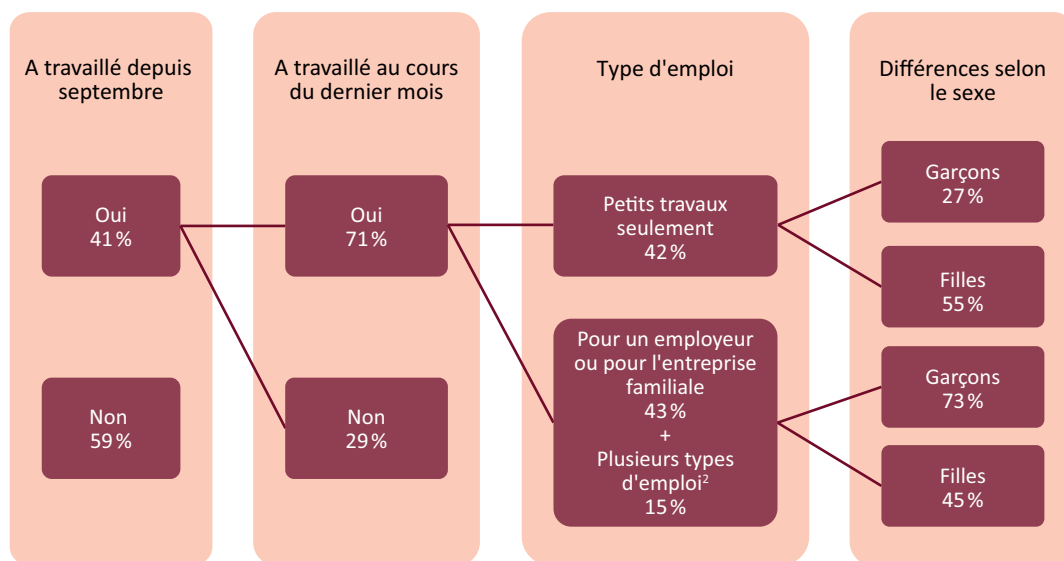
Au volet 2013 de l'ELDEQ, alors que les jeunes étaient âgés d'environ 15 ans, 41 %⁹ ont travaillé durant l'année scolaire (figure 2). Comme à 13 ans, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler durant l'année scolaire que les garçons (44 % c. 36 %; données non présentées). Ces résultats suivent la même tendance que celle observée dans l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011* (Pica et autres, 2012). Les filles sont aussi plus nombreuses en proportion à avoir effectué de petits travaux seulement (52 % c. 30 %), tandis que les garçons ont travaillé plus fréquemment pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (53 % c. 28 %) (données non présentées).

La proportion des jeunes qui ont travaillé durant l'année scolaire diffère sensiblement de celle notée au cours du mois précédant l'enquête, ce qui reflète une certaine mobilité des jeunes au chapitre de l'emploi. Parmi les jeunes de 15 ans ayant travaillé durant l'année scolaire, près des trois quarts (71 %) occupaient un emploi au cours du mois précédant l'enquête : 42 % effectuaient uniquement des petits travaux, 43 % travaillaient pour un employeur ou pour l'entreprise familiale et 15 % cumulaient ces deux types d'emploi (figure 2). Des écarts selon le sexe sont encore une fois observés. Les filles ayant travaillé au cours du dernier mois sont en proportion plus nombreuses à avoir effectué des petits travaux (55 % c. 27 %), tandis que les garçons sont en proportion plus nombreux à avoir travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale ou à avoir cumulé plusieurs types d'emploi (73 % c. 45 %; figure 2).

Ces résultats permettent de constater que si vers l'âge de 13 ans ou de 15 ans, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler que les garçons, ces derniers, en revanche, semblent occuper plus hâtivement des emplois formels.

Figure 2

Répartition des jeunes de 15 ans¹ selon leur situation sur le marché du travail, le type d'emploi et le sexe, Québec, 2013



1. Nés au Québec en 1997-1998.

2. La catégorie « Plusieurs types d'emploi » correspond à des jeunes qui travaillent pour un employeur et/ou l'entreprise familiale ET effectuent des petits travaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

Les jeunes sans emploi durant l'année scolaire

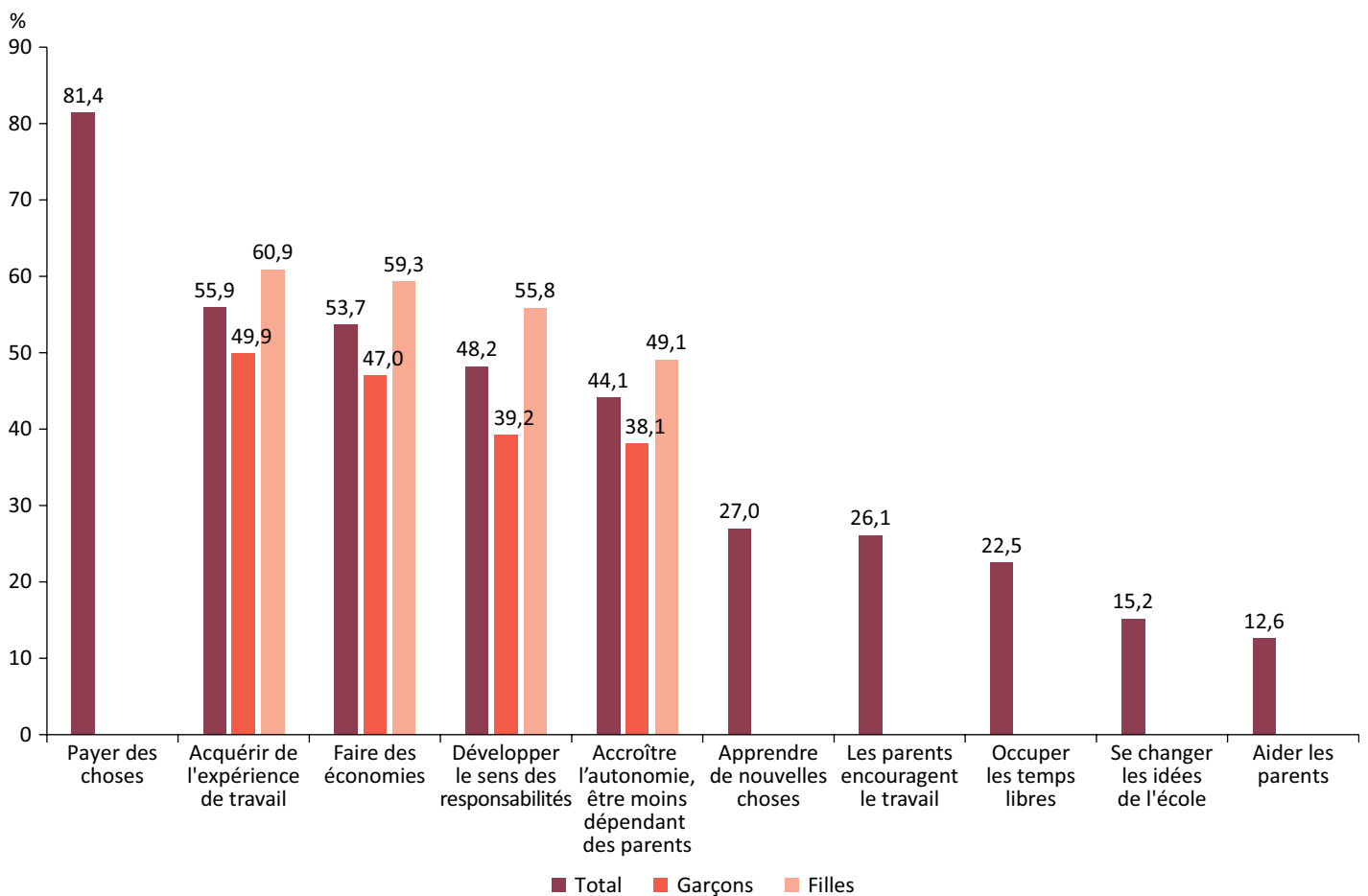
Au volet 2013, parmi les jeunes d'environ 15 ans n'ayant pas occupé d'emploi durant l'année scolaire (59% de l'ensemble des jeunes visés), environ la moitié ont répondu vouloir travailler. Plus précisément, 28% y pensaient sérieusement pour la prochaine année scolaire, tandis que 21% affirmaient ne pas avoir trouvé de travail (données non présentées). Les jeunes sans emploi étaient invités à cocher une ou plusieurs raisons de ne pas travailler parmi celles énumérées dans le questionnaire. Les raisons invoquées le plus souvent par les jeunes sont le fait de vouloir consacrer plus de temps aux études (27%), le manque d'intérêt pour le travail (23%) et le fait de vouloir consacrer plus de temps aux loisirs (18%). Notons que 9% des jeunes sans emploi durant l'année scolaire ont affirmé que leurs parents préféreraient qu'ils ne travaillent pas, alors que près d'un jeune sur 10 (12%) a invoqué une autre raison, soit le fait d'être trop jeune dans la majorité des cas (80% de la catégorie « Autres raisons ») (données non présentées).

Les raisons invoquées par les jeunes pour occuper un emploi durant l'année scolaire

Environ 80% des jeunes de 15 ans qui ont occupé un emploi durant l'année scolaire l'ont fait pour se payer des choses et environ la moitié (54%) disaient travailler pour faire des économies. Le fait de vouloir acquérir de l'expérience de travail (56%), celui de développer le sens des responsabilités (48%) et celui d'accroître l'autonomie (44%) sont aussi des raisons souvent mentionnées. Les filles sont plus nombreuses, en proportion, à vouloir acquérir de l'expérience (61% c. 50%), développer leur sens des responsabilités (56% c. 39%), faire des économies (59% c. 47%) ou accroître leur autonomie (49% c. 38%) (figure 3).

La pression de la part des parents semble intervenir peu dans la décision des jeunes de travailler. À titre d'exemple, près du quart des jeunes en emploi ont mentionné travailler parce que leurs parents encouragent le travail et 13% ont déclaré travailler pour aider leurs parents.

Figure 3
Raisons invoquées par les jeunes de 15 ans¹ pour avoir travaillé durant l'année scolaire selon le sexe², Québec, 2013



1. Nés au Québec en 1997-1998.

2. Parmi les jeunes qui ont travaillé durant l'année scolaire. La ventilation selon le sexe n'est présentée que lorsque la différence entre filles et garçons est significative au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

Les caractéristiques de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête

Le genre d'emploi occupé, le nombre d'heures effectuées et les caractéristiques du milieu de travail peuvent avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des jeunes. La présente section s'intéresse à ces aspects pour l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête.

Les genres de petits travaux

Parmi les jeunes de 15 ans qui ont effectué uniquement de petits travaux, 77 % ont fait du gardiennage. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être dans cette situation que les garçons (90 % c. 46 %¹⁰). À l'inverse, les garçons ayant fait seulement de petits travaux sont nettement plus nombreux que les filles, toutes proportions gardées, à avoir fait de l'entretien de terrains (46 %¹¹ c. 9 %¹²) (données non présentées).

Le genre de travail occupé (pour un employeur ou pour l'entreprise familiale)

Pour faciliter les analyses, le genre de travail a été regroupé en sept catégories (tableau 1). Dans l'ensemble, les jeunes de 15 ans ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale se répartissent assez uniformément entre les différentes catégories d'emplois considérées (tableau 1). Il importe cependant de souligner que les emplois d'entraîneur/arbitre/animateur/moniteur et, dans une moindre mesure, ceux de camelot/distribution de journaux sont probablement sous-estimés en raison de la difficulté rencontrée



par certains jeunes à définir le type d'emploi occupé¹³. Par ailleurs, il est intéressant de constater qu'une proportion non négligeable de jeunes d'environ 15 ans (13 %) occupe un emploi d'ouvrier, de journalier ou de mécanicien. De façon générale, on ne détecte pas de différence significative entre les filles et les garçons selon le genre de travail occupé¹⁴.

Tableau 1

Proportion de jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le genre de travail, Québec, 2013

Genre de travail	%	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
Commis/vendeur – service à la clientèle	19,9	9,86
Métiers de la restauration	19,3*	9,65
Entraîneur/arbitre/animateur/moniteur	18,7	4,96
Ouvrier/journalier/mécanicien	13,3*	5,53
Travail de ferme ou dans le domaine de l'agriculture	13,1*	10,76
Camelot, distribution de journaux	6,1**	4,34*
Autre genre de travail	9,5*	4,84*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

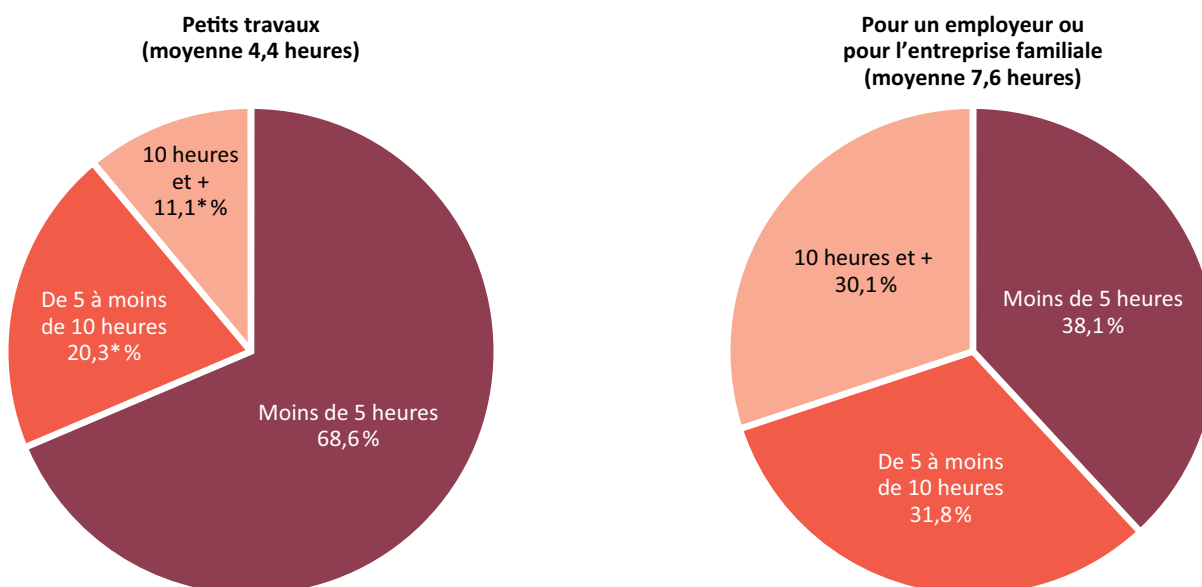
Le nombre d'heures et l'horaire de travail

Parmi les jeunes de 15 ans en emploi au cours du mois précédant l'enquête, près de 80% avaient travaillé moins de 10 heures par semaine et la moyenne globale était de 6,2 heures (données non présentées). Le nombre moyen d'heures travaillées varie non seulement selon le type d'emploi, mais aussi en fonction du genre de travail effectué. En effet, il est significativement plus élevé chez les jeunes de 15 ans qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale que chez ceux qui ont effectué de petits travaux (7,6 heures c. 4,4 heures ; figure 4). Par ailleurs, les jeunes qui occupaient un emploi de commis ou vendeur (service à la clientèle), un métier de la restauration de même que ceux travaillant sur une ferme ou dans le domaine de l'agriculture ont effectué environ 10 heures par semaine en moyenne, tandis que les entraîneurs, les arbitres, les animateurs ou moniteurs, les ouvriers, les journaliers ou les mécaniciens et les camelots ont effectué autour de 5 heures (tableau 1). En fait, alors que 30% des jeunes travaillant pour un employeur ou l'entreprise familiale travaillent 10 heures et plus par semaine, c'est le cas d'environ 11% des jeunes qui effectuent uniquement des petits travaux (figure 4).

Pour ce qui est de l'horaire de travail, on constate que parmi les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, environ 16%¹⁵ ont travaillé la semaine seulement, 44%, la fin de semaine seulement et 40%, la semaine et la fin de semaine. Ainsi, plus de la moitié de ces jeunes ont travaillé durant la semaine, soit avant ou après les heures de classe. On ne détecte pas de différence significative entre les garçons et les filles à cet égard (données non présentées).

Figure 4

Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête selon le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi, Québec, 2013



* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

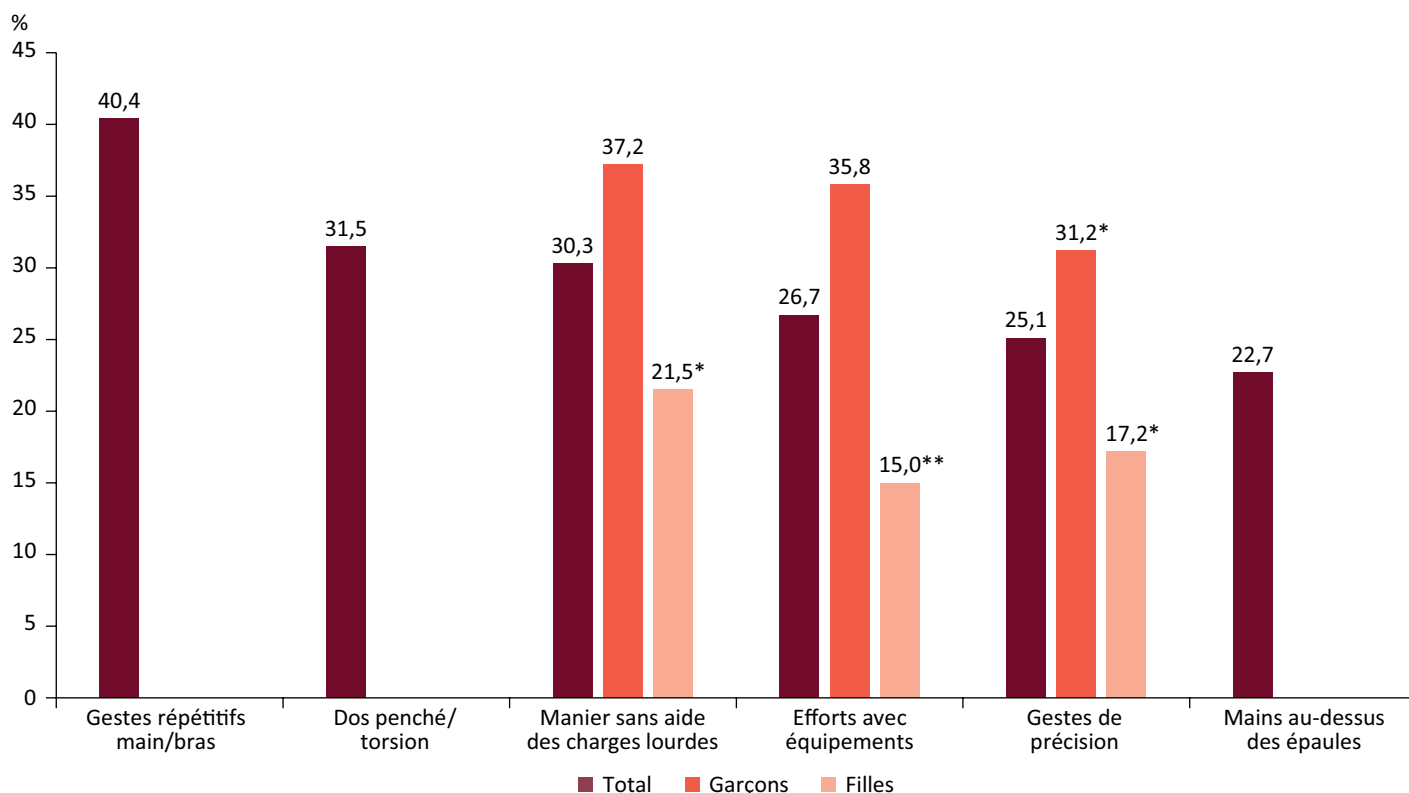
L'environnement physique de travail chez les jeunes de 15 ans ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête

Jusqu'à ce jour, aucune enquête portant spécifiquement sur les jeunes ne recueillait de l'information sur leur environnement de travail. L'ELDEQ vient combler ce manque et permet de mesurer l'exposition des jeunes en emploi à différentes contraintes physiques en milieu de travail. Les contraintes évaluées sont tirées de l'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail* (EQCOTESST)²; il s'agit, par exemple, de mouvements contraignants, d'efforts fournis ou de l'exposition à des vibrations (Vézina et autres, 2011). Il est important de considérer les contraintes physiques lorsqu'on s'intéresse aux risques liés à la santé et à la sécurité du travail (SST), puisque celles-ci ont notamment une influence sur la survenue d'une lésion professionnelle et sur la prévalence des troubles musculosquelettiques (TMS) (Gervais, Massicotte et Champoux, 2006; Vézina et autres, 2011).

À l'âge d'environ 15 ans, 68% des jeunes ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale dans le mois précédant l'enquête ont été exposés à au moins une contrainte physique¹⁶. On compte en moyenne 2,25 contraintes physiques chez les jeunes exposés (données non présentées). Les garçons ont été exposés à plus de contraintes physiques, en moyenne, que les filles (2,61 c. 1,80) (données non présentées). Ils sont également plus nombreux, toutes proportions gardées, à avoir été exposés à certaines contraintes, comme le fait de manier sans aide des charges lourdes, celui de fournir des efforts avec des équipements et celui d'effectuer des gestes de précision (figure 5). Au total, on estime que 40% des jeunes de 15 ans ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale ont été exposés à des gestes répétitifs avec la main ou le bras, 32% ont travaillé le dos penché ou en torsion et 30% ont manié sans aide des charges lourdes (figure 5). Bien qu'une proportion non négligeable de jeunes rapportent avoir été exposés à différentes contraintes physiques dans leur milieu de travail, la durée de l'exposition demeure limitée en raison du faible nombre d'heures travaillées. Toutefois, selon certaines études, le manque d'expérience, en particulier chez les jeunes, expose ces derniers à un risque accru de lésions professionnelles (Breslin et Smith, 2006).

Figure 5

Proportion des jeunes de 15 ans¹ qui ont été exposés (souvent ou tout le temps) à certaines contraintes physiques en milieu de travail selon le sexe² chez ceux ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale dans le mois précédant l'enquête, Québec, 2013



* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

2. La ventilation selon le sexe n'est présentée que lorsque la différence entre filles et garçons est significative au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

La santé et la sécurité du travail chez les jeunes en emploi

L'ELDEQ a recueilli au volet 2013 plusieurs informations sur la santé et la sécurité du travail. Il est, entre autres, possible de connaître la proportion de jeunes d'environ 15 ans ayant occupé un emploi au cours du mois précédant l'enquête qui ont vécu au moins un incident ou un accident au travail et les sources d'information concernant la SST pour l'ensemble des jeunes ayant travaillé durant l'année scolaire.

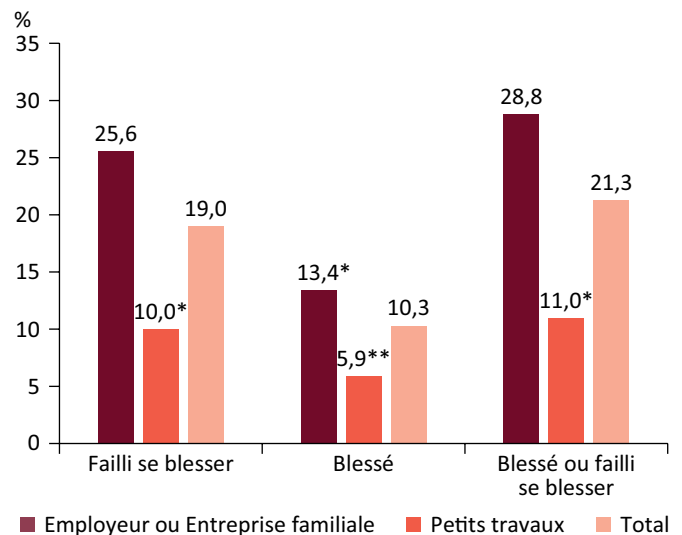


Les incidents et blessures au travail dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête

Parmi l'ensemble des jeunes de 15 ans qui ont occupé un emploi au cours du mois précédant l'enquête, 21 % se sont blessés au travail ou ont failli se blesser (figure 6). Pour les incidents et les blessures au travail, on observe des différences significatives entre les jeunes qui effectuent des petits travaux et ceux qui travaillent pour un employeur ou l'entreprise familiale. En effet, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à s'être blessés ou à avoir failli se blesser que ceux qui effectuent seulement des petits travaux (29 % c. 11 %) (figure 6).

En raison des faibles effectifs, il n'a pas été possible de ventiler les résultats selon le sexe et le genre de travail effectué, des variables qui présentent habituellement un lien avec la survenue de lésions professionnelles (Duguay et autres, 2012 ; INSPQ, sous presse). Par contre, on note un lien entre le fait d'avoir été blessé ou d'avoir failli se blesser et le nombre de contraintes physiques chez les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête. Plus précisément, les jeunes exposés à quatre contraintes ou plus (24 %) sont proportionnellement plus nombreux à être dans cette situation que les autres (45 %¹⁷ c. 22 % ; données non présentées).

Figure 6
Proportion des jeunes de 15 ans¹ qui se sont blessés au travail ou ont failli se blesser selon le type d'emploi chez ceux ayant travaillé dans le mois précédant l'enquête, Québec, 2013



■ Employeur ou Entreprise familiale ■ Petits travaux ■ Total

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

La sensibilisation et les sources d'information chez les jeunes ayant occupé un emploi durant l'année scolaire quant à la SST

Environ les deux tiers (64 %) des jeunes de 15 ans qui ont travaillé durant l'année scolaire ont déjà entendu parler de santé et de sécurité au travail (données non présentées). Les campagnes de sensibilisation diffusées à la télévision sont mentionnées par près de la moitié (47 %) d'entre eux (tableau 2). Les parents et l'école (44 % et 40 % respectivement) jouent également un rôle à cet égard. Par ailleurs, 42 % des jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire citent l'employeur ou le supérieur comme source d'information (données non présentées). Les données ne permettent pas de détecter de lien entre le fait d'avoir déjà entendu parler de SST et celui de s'être blessé ou d'avoir failli se blesser dans l'un ou l'autre des emplois occupés durant l'année scolaire (données non présentées).

Tableau 2
Sources d'information chez les jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé durant l'année scolaire et qui ont déjà entendu parler de santé et de sécurité au travail (SST), Québec, 2013

Source	%
Employeur ou supérieur	27,9
Télévision	47,4
Parents	44,4
École	40,3

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ELDEQ 1998-2015.

Discussion et conclusion

Sans surprise, on constate qu'une proportion élevée des jeunes de 15 ans visés par l'ELDEQ (41 %) a travaillé durant l'année scolaire. Fait intéressant, près de la moitié des jeunes sans emploi ont répondu vouloir travailler, tandis que seulement 23 % ont rapporté un manque d'intérêt pour le travail durant l'année scolaire. Le travail semble donc bien présent dans les préoccupations des jeunes de 15 ans. Selon Hamel (2007), le travail rémunéré occupe une place de choix dans l'échelle des valeurs des jeunes.

La principale raison invoquée pour occuper un emploi durant les études est la possibilité d'accroître son autonomie financière (80 % des jeunes en emploi travaillent pour se payer des choses). Des raisons en lien avec le développement social sont également mentionnées : le fait de vouloir acquérir de l'expérience, celui de développer le sens des responsabilités et celui d'accroître son autonomie. Ces dernières raisons sont plus souvent invoquées par les filles que par les garçons, ce qui laisse croire que les sources de motivation diffèrent selon le genre. Comme le montre l'étude de Csikszentmihalyi et Schneider (2000), l'emploi est perçu plutôt positivement par les étudiants, ceux-ci considérant qu'il procure une certaine autonomie personnelle et financière, qu'il favorise de nouveaux contacts et de nouvelles formes de socialisation et qu'il leur renvoie une image positive d'eux-mêmes. En outre, l'emploi permettrait à certains jeunes de s'affranchir de la réalité scolaire, plus intellectuelle, au profit d'habiletés plus manuelles ou physiques et de construire de nouvelles relations (Roy, 2008).

Cette perception positive du travail durant les études semble partagée par les parents puisque le quart des jeunes occupant un emploi seraient encouragés par leurs parents à travailler pendant l'année scolaire. De plus, chez les jeunes sans emploi, seulement 9 % ont affirmé que leurs parents préféreraient qu'ils ne travaillent pas. D'ailleurs, selon Usher et autres (2014), les parents soulèvent très rarement des inquiétudes quant aux répercussions négatives que le travail pourrait engendrer chez leurs enfants.

Pour 59 % des jeunes de 13 ans visés par l'ELDEQ, l'entrée sur le marché du travail est chose faite ; les filles sont proportionnellement plus nombreuses dans cette situation que les garçons. L'emploi formel pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, quant à lui, est très marginal à cet âge (10 % des jeunes ayant travaillé pendant l'année scolaire), les premiers contacts avec « le monde du travail » se construisant plutôt au travers de petits travaux, surtout chez les filles. De manière surprenante, la proportion de jeunes qui travaillent pendant l'année scolaire est plus faible à 15 ans qu'à 13 ans (41 % c. 59%), mais les emplois formels occupent une plus grande place à 15 ans. Des profils d'emplois différenciés selon le genre se dessinent, les filles étant, encore à cet âge, plus nombreuses en proportion à effectuer des petits travaux seulement (52 % c. 30%), tandis que les garçons travaillent plus souvent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (53 % c. 28%). Ces différences ont aussi été mises en évidence en Ontario et en Colombie-Britannique : les garçons occupent davantage des emplois formels au sein d'entreprises du secteur des services et les filles travaillent plus souvent comme gardienne d'enfants chez des particuliers (Breslin, Koehoorn et Cole, 2008). Les garçons semblent donc intégrer plus rapidement que les filles le marché du travail « formel », lequel est mieux encadré au chapitre des conditions de travail et de la santé et de la sécurité du travail.

La situation en emploi n'est pas nécessairement stable tout au long de l'année scolaire puisque parmi les jeunes ayant travaillé depuis septembre, 29 % n'occupaient pas d'emploi au cours du mois précédant l'enquête. Laberge et autres (2011) ont mis en évidence l'importance de la mobilité de l'emploi chez les étudiants. Des entretiens menés auprès de 94 étudiants de 19 à 21 ans révèlent que ces derniers avaient occupé en moyenne 4,1 emplois depuis l'âge de 15 ans. Aussi, plus du tiers d'entre eux (36 %) avaient changé cinq fois ou plus d'emploi (Bescou, 2008). Or, la mobilité d'emploi est fortement associée à la survenue d'une lésion professionnelle (Godin et autres, 2009). Il semble donc utile de continuer à documenter la situation en emploi des jeunes tout au long de leur parcours scolaire et professionnel.

Parmi les jeunes de 15 ans effectuant seulement des petits travaux au cours du mois précédant l'enquête, garder des enfants est une activité fréquente pour les filles (90 %) mais concerne aussi près de la moitié des garçons (46 %). Comparativement aux filles, les garçons semblent effectuer une plus grande diversité de petits travaux, ce qui pourrait leur permettre d'accroître leur capital d'expérience professionnelle et de développer une « expérience de santé au travail » plus diversifiée. Quoi qu'il en soit, ces premières expériences professionnelles se construisent souvent dans un environnement très peu supervisé.

Les emplois occupés par les jeunes qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale sont diversifiés. Toutefois, les données obtenues ne permettent pas de détecter de différences quant au genre de travail effectué selon le sexe. Cela pourrait être attribuable en partie aux petits effectifs en présence dans certaines catégories d'emplois. Des écarts selon le sexe ont été observés dans d'autres études menées auprès d'étudiants plus âgés. Les filles occupaient plus souvent des emplois dans les services, emplois nécessitant fréquemment un contact direct avec le public alors que les garçons se retrouvaient davantage dans des emplois à fortes composantes manuelles (Ledoux et autres, 2008) ; ce phénomène tend d'ailleurs à se perpétuer tout au long de la vie professionnelle (Messing, 2000). Enfin, les emplois occupés par les jeunes sont considérés comme peu qualifiés, mais les tâches assumées sont souvent plus diversifiées et parfois plus complexes que ce que le titre d'emploi laisse croire (National Research Council, 1998 ; Entwisle et autres, 1999 ; Laberge et autres, 2011).

L'entrée sur le marché du travail « formel » s'accompagne souvent d'une augmentation du nombre d'heures travaillées. À tout le moins, les données de l'ELDEQ révèlent que les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale travaillent un plus grand nombre d'heures en moyenne par semaine que ceux qui ont effectué de petits travaux seulement (7,6 heures c. 4,4 heures). Parmi les premiers, ceux occupant un emploi de commis/vendeur, un métier de la restauration ou bien un emploi sur une ferme ou dans le domaine de l'agriculture travaillent un plus grand nombre d'heures en moyenne que les entraîneurs, les arbitres, les animateurs ou moniteurs, les ouvriers, les journaliers ou les mécaniciens et les camelots. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes de 15 ans travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale effectuent une partie de leurs heures avant ou après les heures de classe.

Bien que la majorité des jeunes de 15 ans visés par l'ELDEQ travaille moins de 10 heures par semaine (80%), ce temps de travail vient s'ajouter aux autres activités effectuées par ceux-ci. Certains auteurs (Franke, 2003 ; Veillette et autres, 2007 ; Ledoux et autres, 2008 ; Laberge et autres, 2011) ont montré que plus de la moitié des étudiants âgés de moins de 25 ans cumulent plus de 40 heures par semaine d'activités productives en assistant à leurs cours, en réalisant leurs travaux scolaires et en occupant un emploi rémunéré notamment. Or, combiner études et emploi ne signifie pas seulement substituer des heures d'études à des heures de travail, ou vice-versa, mais oblige aussi à réorganiser les activités du quotidien de manière à aménager un nouvel horaire, lequel laissera souvent moins de place pour la récupération par le sommeil (Franke, 2003).

L'environnement de travail des jeunes n'est pas exempt de contraintes physiques. Les garçons sont exposés en moyenne à plus de contraintes physiques que les filles et ils sont plus nombreux à être exposés à des contraintes qui exigent des efforts physiques. Toutefois, la manutention de charges est aussi le lot d'une fille sur cinq. Notons qu'une exposition à un plus grand nombre de contraintes physiques au travail a été associée à des niveaux plus élevés de fatigue aiguë et chronique chez des étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire, et ce, indépendamment du sexe et du nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail rémunéré (Laberge et autres, 2011). Enfin, le fait de devoir effectuer des gestes répétitifs, d'adopter des postures contraignantes ou de devoir effectuer des efforts sur des équipements mal adaptés aux caractéristiques physiques des adolescents peut entraîner des douleurs au dos et des troubles musculosquelettiques chez ces derniers (Feldman et autres, 2002 ; Feldman et autres, 2001).

Le cumul des contraintes physiques serait associé à une hausse du taux d'accidents du travail, et ce, de façon plus marquée chez les jeunes (Gervais, Massicotte et Champoux, 2006). Près de 21% des jeunes qui ont occupé un emploi au cours du mois précédant l'enquête se sont blessés ou ont failli se blesser. Cette proportion s'élève à 29% pour ceux qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale même s'ils se retrouvent dans un environnement de travail plus structuré et offrant normalement de la supervision. Force est de constater que les premières expériences de travail en entreprise pour les jeunes de 15 ans se construisent dans des environnements qui ne sont pas exempts de risques. Soulignons également que seulement 42% des jeunes qui travaillent pour un employeur citent ce dernier comme source d'information concernant la SST. D'ailleurs, la formation relativement à la santé et à la sécurité du travail au moment de l'embauche des étudiants semble plutôt rare (Ledoux, Laberge et Thuilier, 2015). Au-delà de la sensibilisation et de la formation, la diminution des contraintes physiques est une piste importante à considérer pour assurer la sécurité des adolescents en milieu de travail, puisque ceux exposés à quatre contraintes ou plus étaient plus nombreux à s'être blessés ou avoir failli se blesser. À la suite d'une revue systématique des études mesurant les relations entre certains facteurs de risque et les accidents de travail chez les jeunes, Breslin et autres (2007) montrent que les facteurs liés à l'emploi (type d'emploi, présence de facteurs de risque, charge de travail, cadence) ont une valeur explicative plus forte que les facteurs individuels (genre, âge, personnalité).

Plusieurs travaux suggèrent que les jeunes qui cumulent études et travail rémunéré s'exposent à différents types de conséquences négatives, particulièrement lorsqu'un trop grand nombre d'heures dans la semaine est consacré à l'emploi (Carskadon, Mancuso et Rosekind, 1989 ; Carskadon, 1990 ; Dumont, 2007). Des études québécoises montrent que l'intensité du travail s'accroît avec le niveau scolaire (Pica et autres, 2012) et que les effets sur la santé sont associés au nombre d'heures travaillées (INSPQ, sous presse ; Laberge et autres, 2014). Il devient de plus en plus évident qu'une surveillance des très jeunes adolescents au travail et de leur SST doit être mise en place.

Certaines mutations sociales et transformations du marché du travail, à l'origine d'un besoin grandissant de main-d'œuvre étudiante, semblent encourager le travail chez les adolescents. Les résultats de la présente analyse soulignent l'intérêt de poursuivre les recherches sur les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle précoce des adolescents et les impacts possibles sur leur trajectoire professionnelle et leur santé et sécurité au travail à l'âge adulte. Il pourrait aussi être pertinent de mettre au point des indicateurs d'intensité du travail chez les adolescents intégrant d'autres variables que le nombre d'heures travaillées par semaine, et cela, afin de mieux orienter les actions de prévention. On peut donc s'attendre à ce que de nouvelles connaissances émergent de la poursuite des travaux d'analyse à partir des données que nous procure l'ELDEQ sur la réalité du travail chez les jeunes adultes.

Notes

1. Un rapport plus complet, validé par des pairs, est disponible sur le site de l'IRSST à l'adresse suivante : www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100856/n/travail-sst-jeunes. En plus des résultats exposés dans le présent fascicule, on y trouve des données sur l'environnement psychosocial de travail et sur les liens entre le travail et l'investissement scolaire et la santé des jeunes de 15 ans. Le rapport a fait l'objet d'une évaluation scientifique et les commentaires des évaluateurs ont été considérés lors de la rédaction de ce fascicule.
2. Élise Ledoux est professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et responsable du champ de recherche Prévention durable en SST et environnement de travail à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Pascale Prud'homme est professionnelle scientifique à l'IRSST. Karine Tétreault est agente de recherche et Hélène Desrosiers est coordonnatrice du Programme d'analyse et de valorisation des données longitudinales à la Direction des enquêtes longitudinales et sociales de l'Institut de la statistique du Québec.
3. La définition de l'emploi peut varier d'une étude à l'autre. Dans l'ELDEQ, l'emploi fait référence à des petits travaux rémunérés (par ex. gardiennage, entretien de terrains) ou à un emploi plus « formel » pour un employeur ou l'entreprise familiale.
4. L'Institut de la statistique du Québec estime à près de 13% la proportion des enfants âgés d'environ 15 ans en 2013 qui seraient arrivés au Québec après leur naissance et qui ne feraient donc pas partie de l'échantillon de départ (Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec, 2013).
5. Dans le cas où le jeune travaillait pour plus d'un employeur, les questions portaient sur celui pour lequel le jeune avait travaillé plus d'heures.
6. À noter qu'environ 3% seulement des jeunes de cette catégorie ont déclaré occuper un emploi non rémunéré pour l'entreprise familiale.
7. Les lecteurs intéressés à obtenir plus de détails sur la portée et les limites des données recueillies sur le travail des jeunes sont invités à consulter le rapport de recherche de l'IRSST à l'adresse suivante : www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100856/n/travail-sst-jeunes.
8. La non-réponse partielle au QIE est d'environ 7%. Une analyse a permis de déceler un biais pouvant aller jusqu'à 2% pour une proportion estimée. Par conséquent, les conclusions des tests de croisement pourraient être erronées. Les risques sont toutefois peu élevés.
9. Il est important de souligner que les questions portant sur le travail n'ont pas été formulées de la même façon en 2011 et en 2013. Cela pourrait expliquer en partie la différence de proportion entre les deux années. On remarque aussi une forte diminution de la proportion de jeunes qui effectuaient des petits travaux seulement. Enfin, l'emploi chez les jeunes de 13 ans et de 15 ans est plutôt instable durant l'année scolaire et cette situation pourrait également contribuer aux différences observées.
10. Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.
11. Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.
12. Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
13. Pour plus de détails, voir le rapport de l'IRSST à l'adresse suivante : www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100856/n/travail-sst-jeunes.
14. À noter qu'en raison des faibles effectifs chez les filles, il n'a pas été possible de vérifier la différence entre garçons et filles pour les catégories « ouvrier, journalier ou mécanicien » et « camelot ou distribution de journaux ».
15. Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.
16. Pour cette section, sont considérés comme ayant été exposés à une contrainte physique les jeunes ayant répondu « souvent » ou « tout le temps » à l'une ou l'autre des questions portant sur la fréquence d'exposition aux différentes situations en milieu de travail.
17. Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

Bibliographie

- BESCOU, S. (2008). *La conciliation travail et études des jeunes au Québec: Expérience professionnelle des jeunes étudiants de 20 ans*, Rapport de stage, Master professionnel d'ergonomie, Ingénierie et des facteurs humains, Université Paris-Sud, Paris, France, 36 p.
- BOURDON, S. (1994). *La vie après le cégep. L'insertion des jeunes professionnels diplômés de l'enseignement technique au collégial*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 242 p.
- BRESLIN, F. C., M. KOEHOORN et D. C. COLE (2008). "Employment patterns and work injury experience among Canadian 12 to 14 year olds", *Canadian Journal of Public Health*, vol. 99, p. 201-205.
- BRESLIN, F. C., D. DAY, E. TOMPA, E. IRVIN, S. BHATTACHARYYA, J. CLARKE et A. WANG (2007). "Non agricultural work injuries among youth. A systematic review", *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 21, n° 2, p. 151-162.
- BRESLIN, F. C., et P. SMITH (2006). "Trial by fire: A multivariate examination of the relationship between job tenure and work injuries", *Occupational and Environmental Medicine*, vol. 63, n° 1, p. 27-32.
- BRESLIN, F. C., et P. SMITH (2005). "Age-related differences in work injuries: A multivariate, population-based study", *American Journal of Industrial Medicine*, vol. 48, n° 1, p. 50-56.
- CARSKADON, M. A. (1990). "Patterns of sleep and sleepiness in adolescents", *Pediatrician*, vol. 17, p. 5-12.
- CARSKADON, M. A., J. MANCUSO et M. R. ROSEKIND (1989). "Impact of part-time employment on adolescent sleep patterns", *Sleep Research*, vol. 18, p. 114.
- CHARBONNEAU, J. (2007). « Réversibilité et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 20, p. 109-129.
- CSIKSZENTMIHALYI, M., et B. SCHNEIDER (2000). *Becoming Adult: How Teenagers Prepare for World of Work*, New York, Basic Books, 289 p.
- DUGUAY, P., A. BOUCHER, M.-A. BUSQUE, P. PRUD'HOMME et D. VERGARA (2012). *Lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2005-2007: Profil statistique par industrie - catégorie professionnelle*, Montréal, IRSST, Rapport R-749, 176 p. (Études et recherches)
- DUMONT, M. (2007). « Le travail à temps partiel durant les études chez les élèves du secondaire : impacts sur leur adaptation scolaire et psychosociale », *Éducation et francophonie*, vol. XXXV, p. 161-181.
- ENTWISLE, D. R., K. L. ALEXANDER, L. S. OLSON et K. ROSS (1999). "Paid work in early adolescence: Developmental and ethnic patterns", *Journal of Early Adolescence*, vol. 19, n° 3, p. 363-388.
- FELDMAN, D. E., I. SHRIER, M. ROSSIGNOL et L. ABENHAIM (2002). "Work is a risk factor for adolescent musculoskeletal pain", *Journal of Occupational Environmental Medicine*, vol. 44, n° 10, p. 956-961.
- FELDMAN, D. E., I. SHRIER, M. ROSSIGNOL et L. ABENHAIM (2001). "Risk factors for the development of low back pain in adolescence", *American Journal of Epidemiology*, vol. 154, n° 1, p. 30-36.
- FRANKE, S. (2003). « Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, p. 25-28.
- GERVAIS, M., P. MASSICOTTE et D. CHAMPOUX (2006). *Conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec*, Montréal, IRSST, Rapport R-449, 140 p. (Études et recherches)
- GINGRAS, M., et R. TERRILL (2006). *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire. Dix ans plus tard*, Montréal, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, Service de la recherche, 133 p.
- GODIN, J. F., B. LAPLANTE, É. LEDOUX, M. VULTUR et Z. TSALA DIMBUENCE (2009). *Étude exploratoire des parcours d'emploi en lien avec l'apparition des premières lésions chez les jeunes de 16 à 24 ans*, Montréal, IRSST, Rapport R-630, 74 p. (Études et recherches)
- HAMEL, J. « Le rapport au travail et la génération numérique » ; cité dans BOURDON, S., et M. VULTUR (dir.) (2007). *Les jeunes et le travail*, Québec, Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, p. 69-87.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2012*, Québec, Gouvernement du Québec, 188 p.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) (sous presse). *Le travail chez les jeunes du secondaire au Québec*.
- LABERGE, L., É. LEDOUX, J. AUCLAIR et M. GAUDREAU (2014). *Jeunes du secondaire et du collégial qui cumulent études et travail: Une enquête sur les conditions d'exercice du travail et la SST*, Montréal, IRSST, Rapport R-795, 57 p. (Études et recherches)

- LABERGE, L., É. LEDOUX, C. THUILIER, M. GAUDREAU, J.-S. MARTIN, É. CLOUTIER, J. AUCLAIR, L. LACHANCE et autres (2011). *Santé et sécurité des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire. Les effets du cumul d'activités et de contraintes de travail*, Montréal, IRSST, Rapport R-705, 147 p. (Études et recherches)
- LEDOUX, É., L. LABERGE et C. THUILIER (2015). *Portrait de l'accueil et de la formation à l'embauche des étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire*, Montréal, IRSST, Rapport R-865, 31 p. (Études et recherches)
- LEDOUX, É., L. LABERGE, C. THUILIER, P. PRUD'HOMME, S. VEILLETTE, M. GAUDREAU et M. PERRON (2008). *Étudier et travailler en région à 18 ans : quels sont les risques de SST? Une étude exploratoire*, Montréal, IRSST, Rapport R-560, 90 p. (Études et recherches)
- MESSING, K. (2000). « La santé des travailleuses. La science est-elle aveugle ? » ; cité dans BOURBONNAIS, R. (2000). *Recherches féministes*, vol. 13, n° 2, p. 166-170.
- MOULIN, S., et P. DORAY (2007). *Les parcours des jeunes : catégorisations statistiques et représentations normatives*, présentation dans le cadre du colloque *Approches longitudinales : Confrontations franco-canadiennes*, Paris, 22 et 23 octobre.
- NATIONAL RESEARCH COUNCIL AND INSTITUTE OF MEDICINE, COMMITTEE ON THE HEALTH AND SAFETY IMPLICATIONS OF CHILD LABOR (1998). *Protecting Youth at Work: Health, Safety, and Development of Working Children and Adolescents in the United States*, Washington, DC, National Academy Press, 336 p.
- PASCHALL, M. J., R. L. FLEWELLING et T. RUSSELL (2004). "Why is Work Intensity Associated With Heavy Alcohol use Among Adolescents ?" , *Journal of Adolescent Health*, vol. 34, p. 79-87.
- PICA, L. A., I. TRAORÉ, F. BERNÈCHE, P. LAPRISE, L. CAZALE, H. CAMIRAND, M. BERTHELOT, N. PLANTE et autres (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010- 2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 1, 258 p.
- RAMCHAND, R., N. S. IALONGO et H. D. CHILCOAT (2007). "The Effect of Working for Pay on Adolescent Tobacco Use", *American Journal of Public Health*, vol. 97, p. 2056-2062.
- ROY, J. (2008). *Entre la classe et les McJobs. Portrait d'une génération de cégépiens*, Québec, INRS, Presses de l'Université Laval, 140 p.
- SALES, A., R. DROLET et I. BONNEAU (2001). "Academic Paths, Ageing and the Living Conditions of Students in the Late 20th Century", *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 38, n° 2, p. 167- 188.
- TERRILL, R., et R. DUCHARME (1994). *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*, Montréal, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, 380 p.
- USHER, A. M., C. BRESLIN, E. MACEACHEN, M. KOEHOO, M. LABERGE, L. LABERGE, É. LEDOUX et I. WONG (2014). "Employment and work safety among 12 to 14 year olds: listening to parents", *BioMed Central Public Health*, vol. 14, n° 1, p. 1-10.
- VEILLETTE, S., J. AUCLAIR, L. LABERGE, M. GAUDREAU, M. PERRON et N. ARBOUR (2007). *Parcours scolaires au secondaire et au collégial. Enquête longitudinale auprès des élèves saguenéens et jeannois*, Rapport de recherche PAREA, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 172 p.
- VÉZINA, M., S. STOCK, A. FUNES, A. DELISLE, M. ST-VINCENT, A. TURCOT, K. MESSING et R. ARCAND (2011). « Description de l'environnement organisationnel et des contraintes physiques à l'emploi principal », dans *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Institut de la statistique du Québec et Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, chapitre 4, p. 233-322.
- VIGNEAULT, M. (1993). *La pratique études/travail : les effets ?*, Laval, Collège Montmorency, Centre de documentation collégiale, 318 p.

La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1998-2015) est produite par la Direction des enquêtes longitudinales et sociales.

Éditrice de la collection et coordonnatrice du Programme d'analyse et de valorisation des données longitudinales :

Hélène Desrosiers

Coordonnatrice du Programme d'enquêtes longitudinales – ELDEQ :

Nancy Illick

Directeur des enquêtes longitudinales et sociales :

Bertrand Perron

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1998-2015) sont disponibles sur le site Web de l'ELDEQ (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Publications ». Il est aussi possible de contacter l'éditrice au 514 873-4749 ou au 1 877 677-2087 (sans frais pour les personnes de l'extérieur de Montréal).

Citation suggérée : LEDOUX, Élise, Pascale PRUD'HOMME, Karine TÉTREAUULT et Hélène DESROSIERS (2016). « Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) – De la naissance à 17 ans*, Institut de la statistique du Québec, vol. 8, fascicule 1, 16 p.

Avec la collaboration de : Luc Belleau, Direction de la méthodologie et de la qualité

Avec l'assistance de : Nicole Descroisselles, révision linguistique, Direction des communications
Gabrielle Tardif, mise en page, Direction des communications

Les partenaires financiers principaux de l'ELDEQ 1998-2015 sont :

- le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- le ministère de la Famille
- la Fondation Lucie et André Chagnon
- l'Institut de la statistique du Québec
- le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Contributions financières aux collectes spéciales :

- Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) (Université de Montréal, Université Laval et Université McGill)
- Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) (Université de Montréal)
- Québec en forme

Soutien à l'acquisition de données administratives :

- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Soutien à la recherche :

De nombreux organismes subventionnaires permettent la réalisation de travaux de recherche à partir des données de l'enquête. Pour plus de détails, voir le site Web de l'ELDEQ (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2016

ISBN 978-2-550-75353-7 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-75354-4 (PDF)

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm